

Collect. On L. Marchand (Sully)  
PONT SUR LA LOIRE A GIEN

## Zig-zag dans le Loiret sportif

Quand on jette les yeux sur une carte à grands points du département du Loiret, l'attention est captivée de prime abord par une tâche verte qui en occupe le centre, et en dessous de laquelle court à peu près parallèlement, un trait bleu ininterrompu. C'est la forêt d'Orléans qui domine la Loire en s'infléchissant comme elle d'Orléans vers Gien.

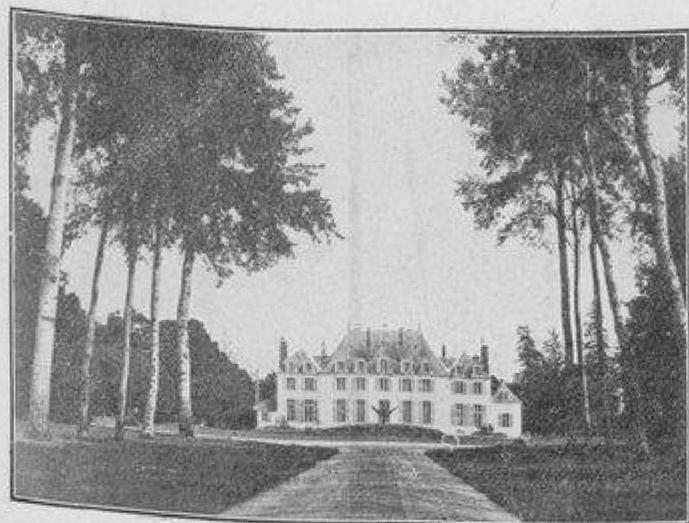
Il est peu d'exemple mieux justifié que celui-ci de l'emploi de ce terme légèrement emphatique, forêt, qui implique une sensation d'ampleur illimitée, à laquelle notre civilisation étriquée ne nous prédispose guère.

Songez qu'ici, en additionnant successivement les lots particuliers qui s'y rattachent plus ou moins directement, ce massif forestier comprend une superficie totale de soixante-dix mille hectares environ dont l'Etat possède en propre trente quatre mille, non compris les quatre mille hectares absolument distincts de la forêt de Montargis, également sa propriété, ni les lotissements particuliers de Sologne et Beauce. J'ai, en ce moment, sous les yeux, une carte ancienne fort curieuse des alentours d'Orléans, qui met particulièrement en lumière cette importance. En



M. J. DARBLAY  
MAITRE D'ÉQUIPAGE DU RALLYE-  
LA-PUCELLE EN 1860

comparant cette carte à celles qui ont cours, il est possible de juger des modifications que le temps y a apporté. On y verra par exemple que, dans le Nord de la Loire, les éclaircies des déboisements ont fait maintes trouées de ci de là dans la trame verte. Et la



CHATEAU DE LA BRETANCHE A M. DE SAINT-PAUL, LOT DES AUBRAIS

carte dont je fais mention ne date cependant que d'un siècle. Il est à présumer que la hache brutale avait porté longtemps auparavant ses premiers coups au domaine royal forestier. En opposant le présent à ce passé relativement récent, je constate que la forêt d'Orléans dont la limite occidentale actuelle est constituée à peu près par la route Nationale d'Orléans-Paris, que la voie ferrée épouse en grande partie à brève distance, s'étendait naguère bien au delà vers la Beauce, puis s'infléchissant vers le sud-ouest, se soudait à la forêt de Montpipeau, dont les reliefs fort respectables constituent aujourd'hui les bois de Bucy et de Huisseau-sur-Mauves.

Par contre, la Sologne a singulièrement reverdi depuis lors, en

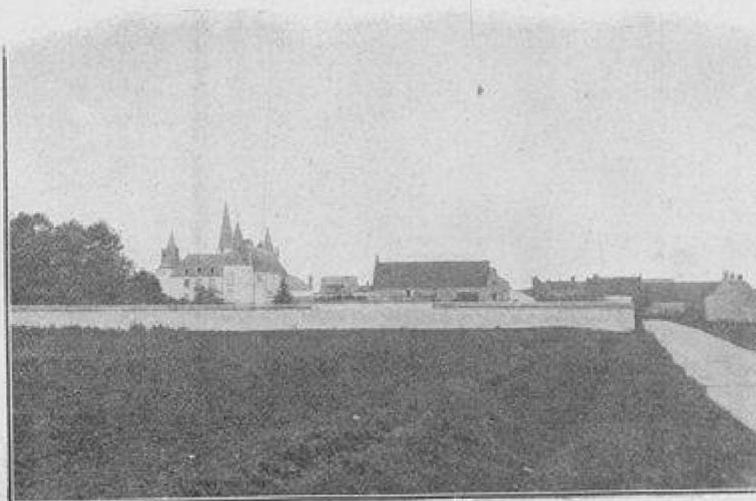


LA VOITURE DE CHASSE « LA BOURBONNAISE »

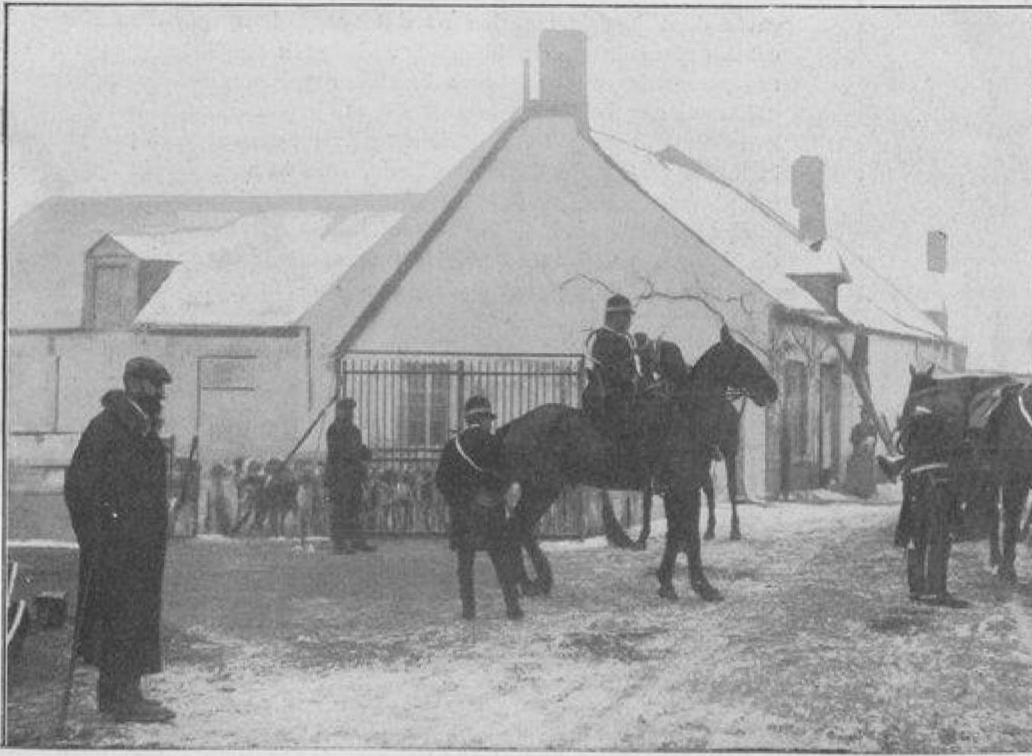
conformité avec le mouvement agricole et cynégétique tout à la fois qui a fait sa fortune. Les plaines cultivées, nombre d'étangs marécageux desséchés, d'immenses étendues sablonneuses jusque là improductives mises en valeur par des plantations de sapins, tel est le bilan indéniable. La vigne elle-même s'est répandue du Val vers la Sologne, cette région dont, naguère, dindons et moutons étaient les seuls hôtes qui tiennent tête à la fièvre.

Le massif forestier du Loiret forme donc autour d'Orléans — la Sologne fermant la marche — une sorte de zone concentrique, séparée de la ville par ce qu'on est convenu d'appeler le Val de Loire qui constitue sa banlieue, son jardin ; banlieue pittoresque, jardin plantureux.

Dans toute cette région, le passé revit d'une façon toute spéciale. Quel que soit le terrain sur lequel on se place, les souvenirs anciens se pressent en foule. L'Orléanais possède à lui seul les éléments pour reconstituer en une sorte d'épopée les phases essentielles de l'histoire de France. De ce sol historique, l'évêque *Saint-Aignan* a su bannir le farouche Attila ? C'est là que l'héroïque *Jeanne d'Arc* et le vaillant bâtard d'Orléans ont entamé la lutte suprême et essaimé leurs exploits. C'est là que celui-ci a fait choix de son tombeau, que celle-là



HUISSEAU-SUR-MAUVES (LOIRET), ROUTE DE LA FORÊT DES AUBRAIS



L'ÉQUIPAGE DE MALEISSYE. — LE CHENIL

reçoit un hommage public à la veille d'une consécration plus solennelle pour la libératrice d'Orléans.

Et quand des souvenirs plus récents nous étreignent le cœur, qui pourra mieux en adoucir l'amertume que les noms évocateurs d'espérance, dont le monument de Coulmiers et le nom de *Patay*, illustré déjà par Jeanne d'Arc, sont les gages.

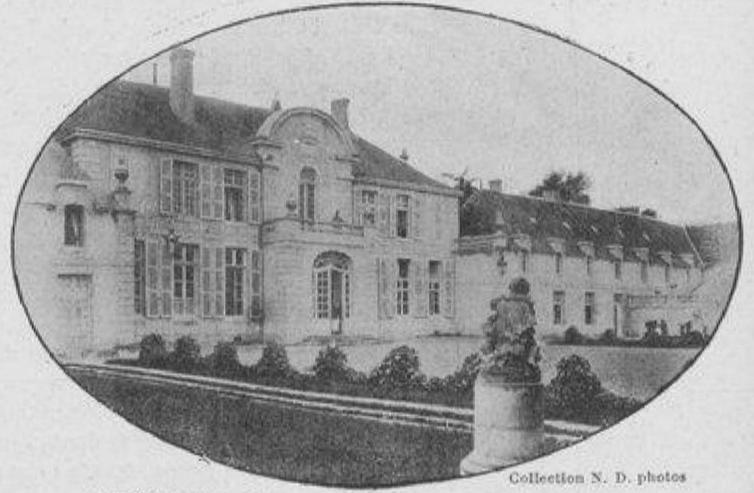
A chacun suivant ses œuvres. Rendons hommage à ce coin de terre vraiment français :

Et maintenant que reste-t-il ?  
A ce dauphin si gentil  
*Orléans, Beaugency*  
Notre-Dame de *Cléry*.

Et faisons retour aux impressions du présent. Je confesse que ce présent semble une grisaille un peu terne aux côtés de ce passé de gloire. Tel quel, il n'est pas cependant fait pour déparer un tableau d'actualité dans notre siècle pratique.

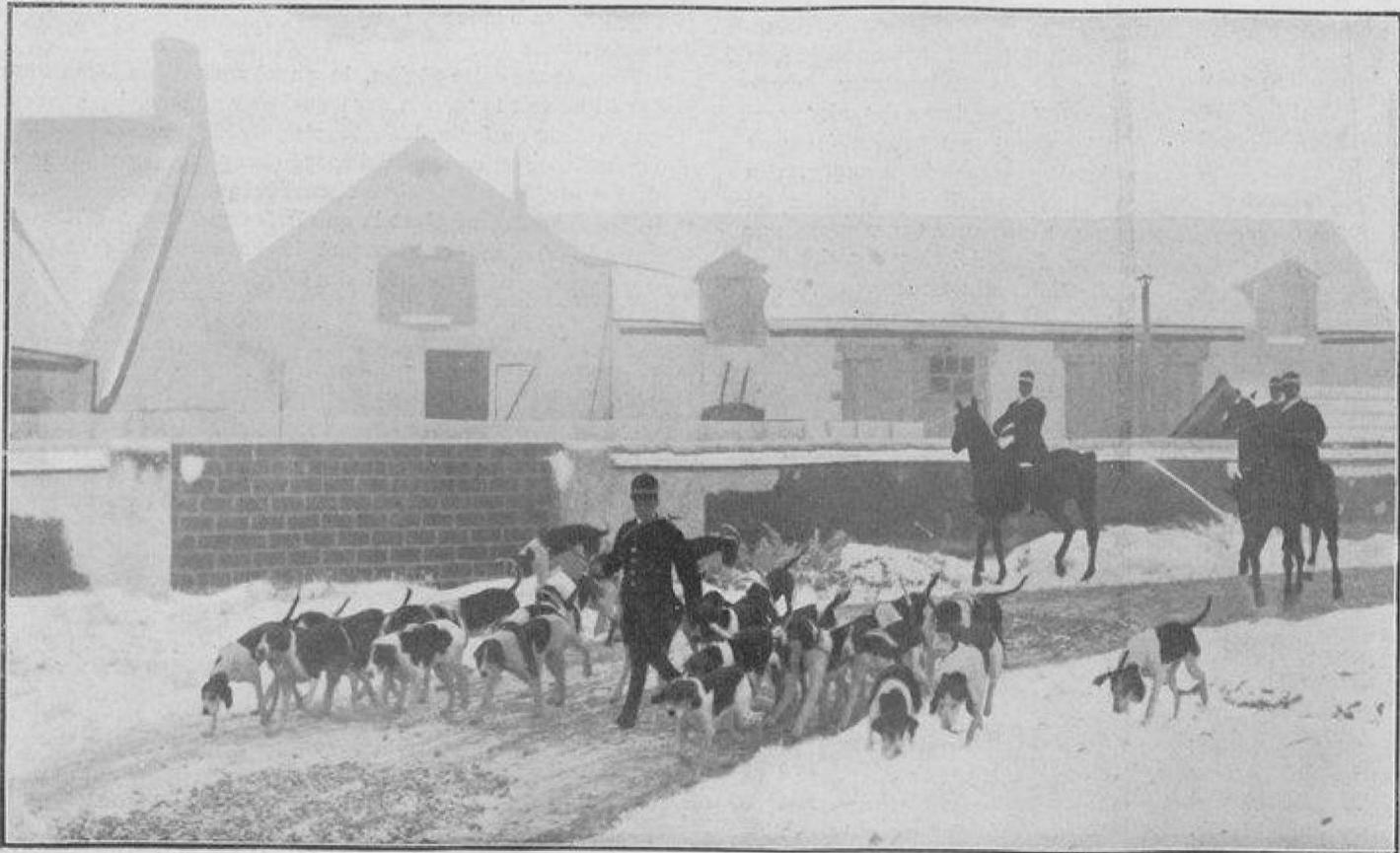
Il se résume pour l'intéressé en une existence facile ordinairement exempte de soucis, et, en dépit du malheur des temps, suffisamment dotée de privilèges pour les amis des sports. Orléans et son entourage disposent en effet à cet égard de ressources fort enviabiles. Il serait surprenant qu'elle ne fût pas amie des sports, cette ville, que deux heures séparent de la capitale, à laquelle une forêt sert d'enceinte, et un fleuve de piédestal. En deçà de la Loire, dont un affluent énigmatique et envié donne son nom au département, ce sont les grandes étendues de culture, paradis des chasses collectives et temporaires; au delà, à la suite du riche Val, le sol ingrat mais habilement conquis pour la grande gloire du chasseur. Pour rayonner, de grandes artères que sillonnent attelages et automobiles. Ceux-ci ont fort à faire pour partager leur temps et leurs fûts entre la grasse et blonde *Beauce*, la brune et vive *Sologne*, sans pour cela faire fi des yeux faïence de la *Giennoise* ou rester sourd aux mielleuses séductions du *Gâtinais*.

Sous des dehors paisibles et méthodiques, l'Orléanais a d'instinct le goût des sports extérieurs pour lesquels le prédispose sa situation



Collection N. D. photos

LE CHATEAU D'HOUILLE AU COMTE DE MALEISSYE



ÉQUIPAGE DE MALEISSYE. — LE DÉPART



AVANT LE DÉPART : L'ÉQUIPAGE DE MALEISSYE

privilegiée. Il serait inexcusable, d'ailleurs, de ne pas profiter d'occasions qui sollicitent en foule celui que la sympathie escorte et qui a bon pied, bon œil et bon estomac. Chasses à tir, joyeuses réunions de battues, chasses à courre, longues chevauchées sous bois se disputent ses loisirs. De distance, il n'en existe plus depuis que la fée automobile, en dépit de ses frasques, les a supprimées.

Qui aurait supposé, il y a dix ans seulement, que les rendez-vous de vénerie bénéficieraient de ce sport un tant soit peu bouillant et bruyant. Un rond-point de forêt ressemble maintenant à un garage de l'avenue de la Grande-Armée. Il n'est pas rare de voir un maître d'équipage confier une douzaine de chevaux à un... mécanicien pour en enfourcher un autre qui marchera tout à l'heure à toute vapeur.

La musique des chiens, donnant la réplique aux joyeuses fanfares, réveille les échos de la forêt qui ne demande qu'à divulguer



IMPÉRIAL ET ISLAM, BATARDS DE L'ÉQUIPAGE

ses secrets. Ceux-ci sont de nature à nous intéresser, mais avant de glaner, il importe de nous orienter plus complètement.

La forêt d'Orléans qui s'étend, comme nous l'avons dit à peu près parallèlement au fleuve, a une configuration générale affectant la forme d'un animal étrange, moitié pieuvre, moitié scorpion, dont les tentacules seraient dardées sur la Loire. Ses limites sont, à l'ouest, en dehors d'une amorce importante vers la forêt de Montpipeau, la route Paris-Orléans jusque *Chevilly*.

La ligne de Neuville-Bois-Commun, la ceint au nord avec la Beauce comme bordure. Celle de Bellegarde-Lorris la limite à l'est avec les collines du Gâtinais.

Enfin, c'est à *Dampierre-en-Burly*, tout près de la Loire et de la ville de *Gien* qu'elle vient se terminer.

Subdivisée irrégulièrement pour ses lotissements de chasse, au point de vue vénerie on peut la partager en trois zones distinctes que nous examinerons successivement. Ce sont, en allant de l'ouest au sud-est,

c'est-à-dire d'Orléans à Gien, le lot d'Orléans, dit des Aubrais; le lot de Combreux, dit de Bois-commun; enfin le lot de Lorris, dit des Bordes. J'ai voulu conserver cette dualité de désignations conforme aux usages locaux.

Le lot d'Orléans, sans être le plus important, est peut être celui qui retiendra le plus longtemps notre attention parce que sa situation privilégiée aux portes d'Orléans, un passé plus accidenté en font le centre du mouvement sportif dans le Loiret. Je veux m'excuser par



M. LE COMTE DE MALEISSYE, MAÎTRE D'ÉQUIPAGE; M. DARBLEY, DÉPUTÉ D'ORLÉANS

propriétaire, le marquis de Saint-Paul, la personnalité la plus sympathique de l'Orléanais, a le secret de rendre l'hospitalité si exquise en tous points, qu'aucune réunion de chasse à tir, ne peut soutenir la comparaison.

Ce léger accroc fait à notre programme de vénerie, ne sort pas de notre cadre sportif. Il était d'ailleurs, de rigueur puisqu'il nous force à passer en bordure de forêt près de Charbonnières, où les sangliers élisent si souvent domicile, et devant l'ancienne demeure d'un des premiers maîtres d'équipages de la Forêt. M. Gaston



L'ÉQUIPAGE DE MALEISSYE : LA RETRAITE

avance si j'en viens à sacrifier quelque peu au goût du jour dans un sujet où cependant la tradition a heureusement conservé force de loi.

Le lot de chasse d'Orléans, comprend environ huit mille hectares, nous connaissons ses limites, sauf celles qui la séparent de sa voisine du centre. Elles sont constituées *grosso modo*, par la route départementale d'Orléans à Pithiviers. Cette route est familière aux Orléanais, non qu'ils en usent pour aller au rendez-vous (elle les entrainerait un peu loin), mais parce qu'elle mène à la Bretonche. La Bretonche, dont le



DÉROUTE ET BÉARNAISE, DE L'ÉQUIPAGE DE MALEISSYE

Vignat, en effet, a succédé à M. Jules Darblay, à la tête de l'équipage *Rallye-la-Pucelle*.

Cet équipage, en société, découpait à l'origine sur le loup, avec tenue bleu foncé. Il chassa plus tard le sanglier et le cerf avec 60 chiens anglais et bâtards, adoptant comme tenue, habit vert, parements amarante, boutons *Rallye-la-Pucelle*. De 1850 à 1868, se succédèrent à sa tête: MM. Jules Darblay, Gaston Vignat et Arthur Laurence. Nous donnons ici une photographie du premier maître d'équipage et de sa voiture de chasse qui a donné naissance à la *Bourbonnaise*.



ÉQUIPAGE STERN : HALLALI

Le lot d'Orléans a cette particularité, que la chasse y est à la fois très pénible et très aisée, et j'explique ici ce qui pourrait sembler une anomalie. Pour le sportman fin de siècle, qui n'envisage qu'un passe-temps agréable, la route dite de Saint-Eyé qui coupe la forêt, presque au centre, réserve tous ses charmes. Elle mène d'abord au rendez-vous et le plus souvent l'attaque ne s'en écarte guère. Après le lancer, il suffit de la parcourir tranquillement pour avoir grandes chances d'en revoir, et parfois l'hallali descend à favoriser les routiers.

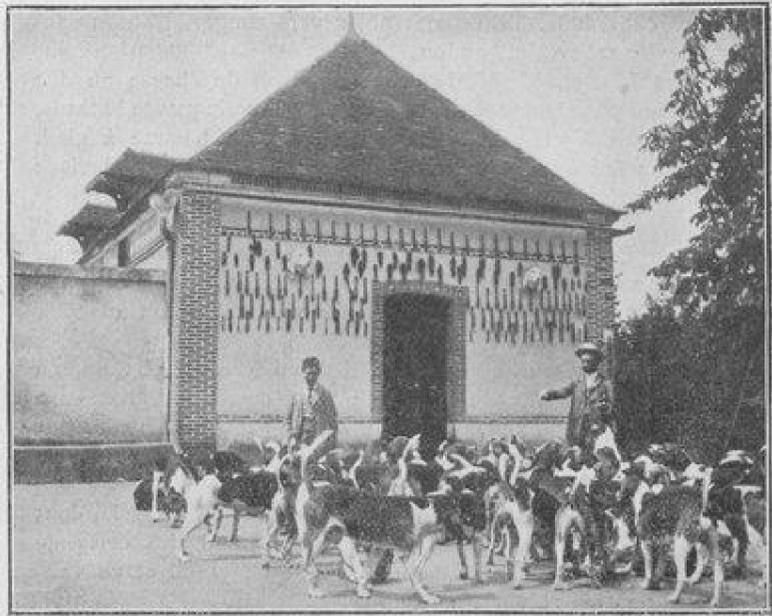
Ils sont d'ailleurs quelque peu excusables ceux-ci (on prend son plaisir où on le trouve), qui savent combien certains recoins de forêt sont inhospitaliers.

Par de là le polygone d'artillerie de *Cercottes*, quise trouve enclavé dans la forêt sur une longueur de 7 kilomètres et une largeur d'environ 600 mètres, le sol glaiseux, gluant par la pluie, crevassé par la sécheresse, rend la poursuite presque impossible. Sur ce sol ordinairement détrempé, dont l'imperméabilité constitue de dangereuses fondrières, on laisse d'ordinaire les chiens faire à peu près seuls leur besogne.

Il semble d'ailleurs que les animaux ont conscience de ces difficultés, car il est fort rare que les débuchés du polygone, fort pittoresques d'ailleurs, fassent défaut, suivis d'un forlonger vers *Chevilly*, dont les *Pas Ronds* sont le plus redoutable écueil. Malheur aux voitures qui tenteraient de s'aventurer à leur suite. M. Darblay qui connaissait admirablement sa forêt, avait su remédier à certaines difficultés avec la bourbonnaise, construite sur ses plans par le charron



AU RAPPORT : M. CALMANN ET LE DUC DE BRISSAC



M. MERLE ET SON ÉQUIPAGE

de Chevilly. Inversable, avec son centre de gravité extrêmement bas elle offrait l'avantage de restituer, par son plancheyage à jour, l'eau qui pouvait s'y emmagasiner.

C'était un digne pendant à celle de M. de la Rochejacquelin, dont le *Sport Universel* nous a donné récemment le portrait.

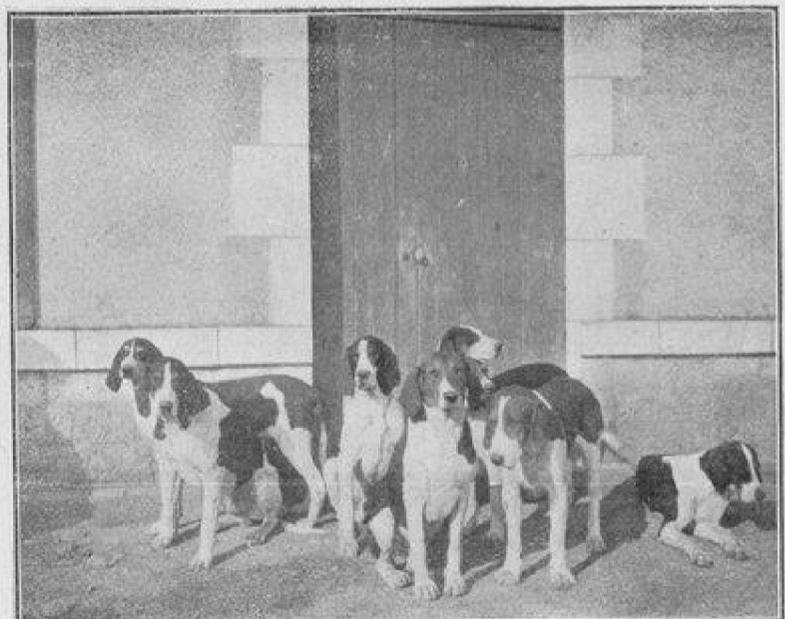
Elle existe encore dans la remise de son fils, M. Louis Darblay. Cet infatigable député, trouve le temps, entre deux séances de la Chambre, de venir assiduellement galoper un cerf. Il continue ainsi les saines traditions de famille de vénerie et d'agriculture et sait opposer victorieusement à l'atmosphère délétère du Palais-Bourbon l'antidote de l'exercice au grand air.

De 1860 à 1880, le vautrait du prince de Montholon-Sémonville chasse avec cent chiens anglais, trois hommes à cheval (piqueur Labranche), deux valets de chiens; prises annuelles: 25 sangliers. Tenue bleu foncé, parements rouges, bouton aux armes; devise: partout toujours.

Pendant une partie de cette période, l'équipage Arthur Laurence avec trente-cinq chiens du Poitou, deux hommes à cheval (piqueur Jobert), un valet de chiens, prenait annuellement quinze cerfs et autant de chevreuils; tenue verte, col blanc, bouton (L).

De 1880 à 1886, le prince de Montholon n'ayant plus de sangliers en forêt, chasse le cerf avec quarante batards du Poitou. Prises annuelles: 15 à 20 cerfs; même tenue, même piqueur.

De 1886 à 1894, l'équipage Auguste Merle, avec soixante batards vendéens et du Poitou, trois hommes à cheval (piqueur La Rosée), un valet de chiens, chasse le cerf; prises annuelles: 25 cerfs et



BATARDS DE M. CALMANN

quelques chevreuils. Tenue marron, revers rouges. Bouton sanglier. Devise rallye Guilbaudon.

De 1894 à 1896, M. Merle cède son droit de chasse au duc Decazes, qui prend annuellement 20 cerfs avec cinquante batards, deux hommes à cheval (piqueur Berthier), un homme à pied. Tenue bleu foncé, revers rouges, bouton tête de cerf, devise : Quand Même!

De 1896 à 1902, l'équipage Jacques Stern, avec quatre-vingt batards du Poitou et de Vendée, trois hommes à cheval (piqueur Lefort), un valet de chiens, prend annuellement 25 cerfs. Tenue rouge à parements blancs, galons de vénerie, bouton sanglier franchissant une étoile.

Depuis 1896 l'équipage comte de Lariboisière et G. Calmann avec quarante batards du Poitou et vendéens, deux hommes à cheval (piqueur Rémond), un homme à pied ; tenue bleu chasseur à cheval, prend 15 à 20 chevreuils par an. Même bouton et devise que le duc Decazes.

Enfin, en 1903, l'équipage du comte Etienne de Maleyssie, dont nous parlerons tout à l'heure, a repris le bail des cerfs de M. Stern, tandis que M. Calmann chasse le chevreuil et un vautrait de formation récente, le sanglier.

Pendant ces diverses périodes, de nombreux équipages ou vautraits se sont succédé en déplacement dans la forêt d'Orléans.

Citons par ordre chronologique :

Prince de Béthune ; loup, sanglier. — Desvignes ; chevreuil. — Paul Caillard ; chevreuil, cerf. — Dupuytren ; chevreuil. — Comte du Taillis ; sanglier. — Duc Decazes ; sanglier. — Comte Et. de Maleyssie ; sanglier. — Marquis de Lestrade ; cerf. — Marquis de Pracomtal ; chevreuil.

Le *Sport Universel*, à propos de la Saint-Hubert, a donné quelques notes succinctes sur l'équipage Maleyssie que compléteront les photographies ci-jointes. Le maître d'équipage s'est efforcé de constituer une race homogène en batards Poitevins-vendéens avec du sang normand à l'origine. Il recherche particulièrement les grands manteaux, la taille et la gorge. Les chiens sont bien en curée. La forêt est difficile à cause du grand nombre d'animaux, ce qui nécessite des chiens de change, et de très grandes enceintes sans chemins qui exigent que les chiens fassent leur travail eux-mêmes. Les cerfs sont bons et vigoureux et se font chasser deux heures et demie et trois heures.

Nous donnons ci-joint le bouton de l'équipage et la photographie de Houville, près Chartres.

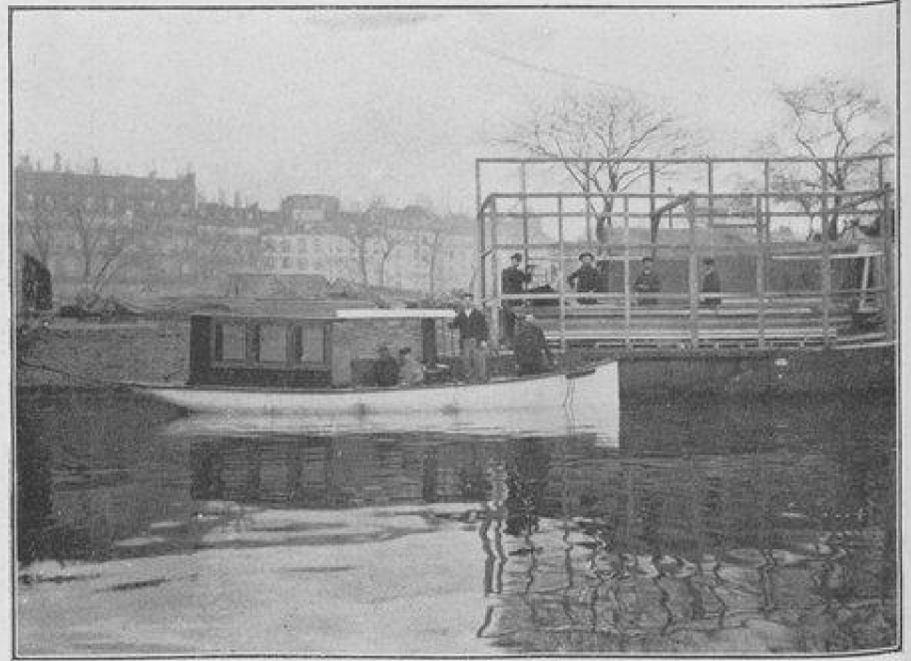
Ajoutons qu'un grand nombre de veneurs du Loiret et d'officiers des garnisons d'Orléans et de Chartres prennent part aux laisser-courre qui ont lieu deux fois par semaine.

Que l'antique évêque saint Euvverte, protecteur de la Forêt, qui lui a dédié une de ses meilleures enceintes, reste favorable aux fervents des traditions du Passé.

(A suivre.)



M. LÉPINE, PRÉPET DE POLICE  
ET M. GUILLEMIN, INSPECTEUR PRINCIPAL DE LA NAVIGATION  
VENANT VOIR LA « MOUETTE »



Clichés Boll-Tresca.

« LA MOUETTE » DEVANT LE NOUVEAU PONTON DE LA PRÉFECTURE

## La "Mouette" et les chiens de la brigade fluviale

Depuis que la navigation automobile est devenue, pour un temps, le sport à la mode et qu'il est de bon genre d'avoir son bateau à moteur mécanique, élégant et gracieux, on s'occupe beaucoup de la flottille de la Préfecture de police — d'aucuns la qualifient irrévérentement d'escadre — et les grands quotidiens, qui font du sport à leur heure, ne dédaignent pas d'envoyer leurs meilleurs et plus subtiles reporters interviewer M. Lépine (ou son entourage) sur ses projets fluviaux. Sacrifiant donc, nous aussi, aux impérieuses nécessités de l'actualité, nous allons à notre tour « passer en revue » cette flottille et présenter à nos lecteurs la seule embarcation qui la compose à l'heure actuelle, la *Mouette*, puis qu'il faut l'appeler par son nom, à la fois bateau-amiral et mouche d'escadre, en attendant que des unités nouvelles, plus ou moins « bardées de fer et d'acier », ne viennent lui prêter leur précieux concours.

Avant les courses de canots automobiles de l'année dernière qui ont jeté la perturbation dans l'industrie des moteurs et ont produit les résultats féconds que l'on sait, la *Mouette* n'avait pas d'histoire. Les initiés savaient que c'était une modeste embarcation en fer à étrave droite, construite par la maison Durenne, à Courbevoie. Mesurant 8 mètres de longueur sur 1<sup>m</sup>60 de largeur au centre, pouvant porter jusqu'à deux tonnes et munie d'une machine à vapeur de la force de 6 chevaux environ, elle faisait les délices de son propriétaire M. Vedrine, et c'était tout. Survint la course de Paris à la mer, la *Mouette* y fut engagée, fit consciencieusement toutes les étapes sans que ses performances et son classement général eussent attiré autrement l'attention sur elle, et elle serait rentrée à jamais dans l'oubli d'où elle était sortie pour un instant, si notre vigilant préfet de police ne l'avait remarquée, et n'en avait fait l'acquisition pour la somme de 4.000 francs, la destinant à former le premier noyau de son équipe fluviale et lui donnant ainsi la célébrité.

Tous les journaux ont parlé du rôle des agents de la brigade fluviale, une des créations heureuse de M. Lépine, et énuméré les innombrables services qu'ils sont appelés à rendre — en pourchassant avec acharnement les ravageurs de la Seine, — lorsqu'ils se seront familiarisés avec les bateaux qu'ils seront appelés à conduire et à diriger. En ce moment, ils s'exercent avec activité à leur nouveau métier de marins et de chauffeurs et les semaines passées, le public toujours si nombreux sur les quais et sur les ponts à pu suivre avec